



ADCTG

N°11

Juillet 2010

ASSOCIATION DE DEFENSE DES CHASSES TRADITIONNELLES A LA GRIVE

EDITO

La grive, l'oiseau le plus chassé en France, en témoignent les modes de chasses et les traditions qui l'entourent, mérite que les passionnés montrent l'exemple de ce qu'est une chasse durable.

Notre volonté de défendre les traditions doit s'inscrire dans une démarche néanmoins tournée vers l'avenir. L'avenir des chasses à la grive passe par le rassemblement de tous les passionnés. C'est pourquoi nous avons créé cette revue, puis plus récemment un site internet. La création de l'Observatoire national cynégétique et scientifique citoyen de la migration et l'hivernage des migrants terrestres marquent notre volonté de participer aux données scientifiques nécessaires pour suivre et comprendre l'évolution des espèces.

En rassemblant encore plus largement les passionnés de la grive nous voulons qu'ils puissent être plus écoutés, plus entendus et défendus.

Nous comptons sur votre soutien et d'avance bonne saison 2010-2011

Le président

**D
O
S
S
I
E
R**



LA DRAINE (suite) (page3 et 4)

L'ADCTG et l'IMPCF créent l'Observatoire National Cynégétique et Scientifique Citoyen

(Page 2)

Lecque: Une nouvelle demande

Notre Association ADCTG, dont le but, s'il est à rappeler, est de défendre les chasses traditionnelles à la grive, a été naturellement sollicité par tous nos adhérents nostalgiques de la Lecque. Après un sondage effectué auprès de tous les adhérents (revue ;;;), nous avons constaté qu'une grande majorité était favorable à la défense de cette chasse ancestrale. Nous avons interpellé les différents acteurs du monde cynégétique et bien entendu les politiques pour qu'ils prennent en compte cette volonté de voir rétablir dans notre région cette chasse traditionnelle.

Avec l'aide précieuse de Maître Ballique, grand défenseur de notre cause, nous avons adressé un courrier au Préfet en nous appuyant sur deux points qui ont renforcé notre démarche :

- l'autorisation accordée en Lozère et Aveyron pour la pratique de la tendelle.
- les travaux et l'expérimentation qui avait accompagné cette dérogation.

L'Association a été reçue par le secrétaire général de la préfecture François Xavier Lauch, en présence de Philippe Blachère Directeur de la DDEA et de Max Isoard, Président de la Fédération 04. L'engagement pris de faire remonter notre

requête et l'appui de l'ensemble de nos politiques font qu'à ce jour, une réponse de Monsieur Jean François Carencu précise que « Attentif à votre requête, Monsieur Jean-Louis Borloo m'a chargé de faire procéder à un examen de ce dossier le plus rapidement possible... », La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage qui doit se réunir ayant mis la Lecque à l'ordre du jour apportera certainement d'autres enseignements.



Nous souhaitons pour nos adhérents, passionnés de cette chasse traditionnelle que notre détermination et la volonté de tous permettent de trouver une issue favorable à la pratique de la lecque qu'ensemble nous souhaitons voir rétablir.

Un observatoire national pour les migrateurs

A l'heure où l'on nous parle de développement durable, comptage des papillons, des escargots et autres, et de la gestion des espèces, l'Association de Défense des Chasses Traditionnelles à la Grive (ADCTG) et l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique



L'étude se fera sur: La grive mauvis, la grive litorne, la grive draine, la grive musicienne, le merle noir, l'alouette des champs et le pigeon ramier et l'étourneau sansonnet.

Les photos sont de M.Lopatkin, Farmer, A.Howe, Z. Nowak, E.Camoin, W.Kruck, P.Galvand, S.Mercier

(IMPCF) lancent l'Observatoire national cynégétique et scientifique citoyen: Migration et hivernage des migrateurs.

L'ADCTG et l'IMPCF comptent s'appuyer sur les chasseurs pour créer un

réseau d'observateurs dans tous les départements de France et réaliser des comptages de migrateurs tels que les grives, le merle noir, l'alouette des champs, l'étourneau sansonnet ou encore le pigeon ramier.

grives, pourquoi telle espèce est moins observée ici une année mais très abondante ailleurs ?

Site internet:

www.observatoirenationalmigrateurs.net

Site internet

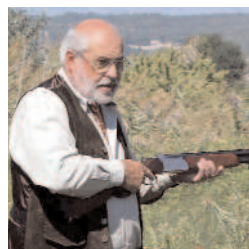
Le site d'information des chasseurs de grives

.Tchat

Depuis l'ouverture du site nous avons organisé deux tchats. Le premier invité était Jean Claude Ricci que nous ne présentons plus ici. Le second invité était Marc Allione, président de l'AICO qui nous a présenté le grand concours international de chants des oiseaux.

Tous les deux ont répondu avec succès à vos nombreuses questions.

.Les prochains rendez-vous



Bernard Mathieu



Jean Claude Ricci

Jeudi 9 septembre de 18h à 19h, un nouveau tchat avec Jean Claude Ricci aura lieu pour le lancement de l'observatoire cynégétique et scientifique. x septembre de 18h à 19h ce sera au tour de Bernard Mathieu vice-pré-

sident de la Fédération Nationale d'être sous les feux des questions des internautes pour un tchat à l'occasion de l'ouverture de la chasse.

.Sondages en ligne

Actuellement trois sondages sur le site internet.

- Faut-il un PMA pour les grives ?
- Doit-on suspendre la chasse à la grive par grand froid ?
- Doit-on réglementer la chasse à la passée ?

N'hésitez pas à venir voter. Le sondage nous permettra d'avoir une petite idée de vos opinions.

<http://adctg.asso-web.com>

Recevez votre magazine par mail

Vous avez la possibilité de vous faire envoyer le magazine sur votre boîte mail. Contactez-nous sur le site ou envoyez-nous votre adresse mail à l'adresse ci-dessous, vous recevrez le magazine en format PDF. adctg@asso-web.com

Ecole de chilet

Une réouverture réussie



En partenariat avec l'AICO, l'ADCTG, l'école de chilet a ouvert de nouvelles portes cette année à la Brillanne. Dans une bonne ambiance et un esprit studieux, notre professeur attitré Christian Paoletti, avec l'aide technique d'André Barthélémy, a accueilli les passionnés des chants de grives. A l'année prochaine pour de nouvelles séances.

Exposition-concours

Après une participation à la fête de la chasse à Bouc Bel Air, au cours de laquelle, l'équipe de France de chilet est devenue championne d'Europe l'Association vous donne rendez-vous à la foire agricole d'Ongles le 8 août 2010. La journée débutera avec le concours de chilet à 10 heures et notre exposition sera visible toute la journée.

L'ADCTG tiendra son assemblée générale le 5 Septembre 2010 9 heures salle des fêtes de Montlaux (04)

L'assemblée générale de l'Association se déroulera cette année au pied de la montagne de Lure, dans le petit village de Montlaux.

L'assemblée générale débutera à 9 heures par le rapport moral du président,

le rapport financier, l'élection des membres du bureau, la présentation des activités de l'Association qui ont marqué l'année écoulée, ainsi que le jeu des questions-réponses.

Suivra une présentation de l'observatoire cynégétique

et scientifique citoyen réalisée par Jean Claude Ricci et Eric Camoin et qui viendra clôturer la matinée de travail avant le traditionnel apéritif dinatoire offert par l'Association et la fédération de chasse des Alpes de Haute Provence.

Membre du bureau

Vous voulez intégrer le bureau, participer à la vie de l'Association, faire passer vos idées, rejoignez nous en envoyant votre candidature avant le 28 août 2010 au siège de l'ADCTG (voir page 4)

Dossier



Grive draine - *Turdus viscivorus* (suite et fin)

MOUVEMENTS DANS LE PALEARCTIQUE OCCIDENTAL

En moyenne on peut considérer les populations nordiques et orientales comme migratrices et celles plus au sud et à l'ouest comme sédentaires ou à faible dispersion. Ainsi la race deichleri est plutôt sédentaire (Afrique du nord, Corse, Sardaigne). Des oiseaux originaires de Scandinavie et d'Europe centrale hivernent de la Belgique jusqu'au nord de l'Espagne, en incluant le sud et l'ouest de la France.

Contrairement à ce qui est observé chez d'autres espèces de Turdidés (grive mauvis et grive litorne) de longs déplacements n'ont pu être mis en relation avec des hivers rigoureux. Les oiseaux Britanniques sont plutôt sédentaires avec des déplacements de quelques

dizaines de kilomètres.

Lors de la migration d'automne (septembre-octobre) les oiseaux nés en Grande Bretagne se déplacent vers le sud-ouest de la France. Les reprises plus au sud d'oiseaux bagués en Finlande et en Suède tendent à montrer un axe de migration orienté vers le sud-est. La « race » orientale bonapartei qui réside en Himalaya se déplace en hiver vers des latitudes plus méridionales en Russie orientale, vers le Kazakhstan et le Tadjikistan.

La grive draine est connue pour se déplacer le jour comme la grive litorne. Sur plus de 10 000 heures d'enregistrements réalisés dans l'arc méditerranéen par l'IMPCF aucun cri de grive

draine n'a été enregistré la nuit. Des comptages diurnes standardisés hebdomadaires et décennaires réalisés pendant plus de 10 ans sur l'arc méditerranéen français (IMPCF /FDC) montrent que l'hivernage de la grive draine est moins fluctuant d'une année à l'autre (variations inférieures à un facteur 2) de ce que ne l'est celui de la grive mauvis ou de la grive litorne (facteur de 1 à 10 selon les années pour ces deux espèces).

Les premiers passages de grives draine ont lieu en première décennie d'octobre au sud de la France. La migration postnuptiale débute plus tôt au Nord (Italie - Lombardie : fin septembre) et se poursuit jusqu'en novembre

(Péninsule Ibérique, Afrique du Nord).

La migration de retour débute en février au nord de l'aire d'hivernage, en fin février en zone méditerranéenne et en mars pour les oiseaux ayant hiverné en Afrique du nord. Les « pics » successifs de migration de retour ont lieu en mars et se prolongent jusqu'en avril ainsi qu'ont pu le montrer les suivis par comptages standardisés dans le sud de la France. Ces résultats sont cohérents avec ceux relatifs aux dates d'arrivées sur les lieux de nidification qui se succèdent de mars (Europe centrale) à fin mai (Pays scandinaves) selon un gradient latitudinal.

La grive draine est la moins chassée des grives malgré une tradition de chasse des Turdidés dans les Pays méditerranéens (Chypre, Espagne, France, Grèce, Malte, Portugal). Dans ces pays la chasse est pratiquée depuis l'antiquité selon des procédés traditionnels, avec ou sans appelant, mais aussi au fusil, devant soi ou à poste fixe. Dans le sud est de la France (5 départements) la capture de cette espèce à la glue est autorisée par dérogation à la directive 79/409 (article 9). Elle est classée en dernière position (1.9%) par ordre décroissant selon le % du tableau de chasse aux Turdidés dans deux départements (Var et Vaucluse) pour les années 2000.

En février 2007 le Conseil d'Etat a retenu les résultats scientifiques de l'IMPCF et des 16 Fédérations de Chasseurs adhérentes (toutes celles de l'arc méditerranéen sauf celle du Gard). Ainsi par un jugement au fond, la Haute Cour a autorisé la chasse des Turdidés (merle noir et grives) jusqu'au 20 février dans 17 départements du sud alors que la chasse de ces espèces ailleurs en France ferme le 10 février. Pour cela, l'IMPCF a démontré que la migration de retour dans la zone méditerranéenne débute au cours de la troisième décennie de février, résultats validés par l'Observatoire national de la faune sauvage et de ses habitats (ONFSH.2005). Cette différence avec le reste de la France est due à l'origine



plus nordique des populations venant hiverner ou traversant la région méditerranéenne en automne et en hiver et donc rejoignant plus tardivement leurs zones de reproduction nordiques au début du printemps. Ces résultats sont confirmés par l'échelonnement des dates d'arrivées sur les lieux de nidification selon un gradient latitudinal.

Les prélèvements réalisés par la chasse à tir en Europe sont insuffisamment connus et mériteraient de faire l'objet d'une méthodologie commune (un projet FACE ARTEMIS est en cours). Par sondage aléatoire (SOFRES), les prélèvements nationaux des quatre espèces de grives (musicienne, mauvis, litorne et draine) ont été estimés en France (ONCFS-UNFDC) en 1998/1999 à 4 537 960 (\pm 1.8%). Ce chiffre représente moins de 1% de la valeur médiane du des effectifs européens avant le départ en migration calculé en considérant la production moyenne de deux jeunes par couple,

Comme pour les autres Turdidés chassables, l'instauration d'un carnet de prélèvements (CPU -FNC ou recueil par chaque Fédération comme cela est réalisé dans les Hautes Alpes et les Alpes Maritimes en Région PACA) ou d'un suivi annuel par enquête comme établi en Italie et en Grèce, permettrait un suivi annuel. Les enquêtes nationales en France étaient réalisées tous les dix ans en moyenne ce qui interdisait toute comparaison pour un groupe d'espèces migratrices dont le niveau de migration et d'hivernage est largement tributaire des conditions météorologiques annuelles y compris pour cette espèce qui reste néanmoins la moins réactive des Turdidés chassables aux hivers rigoureux.

L'avenir de cette espèce repose aussi et surtout sur le maintien de la qualité de ses habitats, tant de reproduction que d'hivernage. La diversité des paysages, offrant alternance de milieux ouverts (prairies, landes, zones cultivées) et de boqueteaux, bosquets et

grandes haies comportant de grands arbres est essentielle à son maintien. Les arbustes et les arbres à baies constituent une part importante des besoins trophiques de même que la faune invertébrée associée.

On ne peut qu'encourager d'une part la reconstitution de haies pour la faune selon des principes écologiques nouveaux (volumes, strates, espèces végétales adaptées au climat et productrices de baies etc...voir à ce sujet le document de synthèse IMPCF réalisé en 1995 grâce à un financement du Conseil Régional Languedoc Roussillon : programme Faune Flore Paysages). D'autre part le développement et l'encouragement financier (Région-Etat-Europe) de méthodes agricoles respectueuses de l'environnement sont aussi des éléments indispensables au maintien d'une faune invertébrée variée dont l'espèce se nourrit. Enfin le maintien de paysages variés en mosaïque s'inscrivant dans les projets et actions de protection de la biodiversité « ordinaire » ne peut être à l'avenir que favorable à la grive draine.

Fin des fiches techniques sur les turdidés.

Merci à Jean Claude Ricci de nous avoir autorisé à les publier. Vous pouvez les retrouver sur notre site internet.